Saint-Pierre-de-Cormeilles
Normandie

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 19 Juin à 20h, le Conseil Municipal de Saint-Pierre-de-Cormeilles dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky Lesaulnier.

DATE DE LA CONVOCATION : 12/06/2025 Affichée le : 12/06/2025

PRÉSENTS : J. Lesaulnier – Jf. Drumare - G.Touraine - J. Losier - S. Guehl – H. Pautre - M. Dahinden - P. Harou - M. Chapron - C. Delabarre - P. Legay – C. Colas – I. Lemoine

ABSENTS : J. Lefèvre (donne Pouvoir à M. Dahinden) – S. Perdrix (excusée)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : I. Lemoine

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Quorum : 8
Présents : 13 Votants : 14

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et rappelle aux membres du conseil que l'ordre du jour leur a été adressé par mail le 12/06/2025.

1- Adoption du procès-verbal de la séance du 24 Avril 2025

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des remarques à formuler sur le contenu du procès-verbal de la réunion du 24 Avril dernier, dont ils ont été destinataires lors de leur convocation.

Monsieur le Maire les invite à approuver ce procès-verbal. **Ces derniers décident à l'unanimité de l'approuver.**

Rapport au vu duquel la décision a été prise : Projet du PV de la séance précédente (annexe à la délibération).

2- Prêts de financement pour l'achat d'un terrain et court terme TVA

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été convenu de souscrire un emprunt de 105 000.00 € pour l'acquisition du terrain dit « Meurdesoif » (ladite acquisition sera transférée dans un budget annexe début 2026). Il a également été convenu de souscrire un deuxième emprunt d'un montant de 80000.00 € pour le court-terme TVA.

Deux établissements bancaires ont été sollicités, mais un seul a répondu. Après étude des 3 propositions (sur 10, 12 et 15 ans, aux taux de 3.59%, 3.75% et 3.94%), Mme Guehl fait remarquer que ces taux lui paraissent élevés.

En conséquence, il est décidé de reporter la décision et de solliciter d'autres banques.

3- Achat d'équipements et fournitures pour la gestion des déjections canines

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Touraine, auprès duquel l'employé communal s'est plaint de trouver régulièrement des déjections canines autour du city-stade.

Monsieur Touraine présente plusieurs devis pour des bornes de propreté canine avec distributeur de sacs. L'utilité ne faisant pas l'unanimité et les tarifs semblant élevés, il est décidé, dans un premier temps, de communiquer sur Panneau Pocket et d'investir dans un panneau rappelant aux propriétaires de compagnons à quatre pattes qu'il est de leur devoir de ramasser les déjections de leurs animaux.

4- Achat de cailloux

Un devis a été demandé à la société Multi Pierres à Hermival-les-Vaux pour la fourniture d'un camion de cailloux, destinés à l'entretien des chemins situés sur les hauts de Cavicourt.

Après concertation, le Conseil décide à l'unanimité d'approuver ledit devis pour un montant de 792.00 € TTC.

5- Remplacement du photocopieur

Monsieur le Maire laisse de nouveau la parole à Monsieur Touraine, qui explique que le contrat pour la maintenance et l'entretien du photocopieur de la Mairie est arrivé à expiration, et qu'il convient de le renouveler.

La société KOESIO a fait une offre de reconduction du contrat (pour 6 ans), avec un matériel plus récent et un nombre de copies similaire.

Le Conseil à l'unanimité décide d'approuver le devis de la société KOESIO pour un montant de 634.95 € par trimestre et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat afférent.

6- Demande de DETR pour la vidéo-protection et étude des devis correspondants

Les devis pour l'installation de caméras de vidéo-protection au rond-point des Fermes de la Calonne, à la Mairie et à l'église se sont révélés plus élevés que prévu. En effet, les Bâtiments de France refusant que des caméras soient fixées à même l'église, il va falloir prévoir l'installation de mâts.

En conséquence, il faut refaire une demande de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), puisque la précédente demande (accordée pour un montant de 9126.00 €) est devenue caduque. Pour rappel, la DETR est une subvention d'investissement attribuée par le Préfet et pouvant représenter jusqu'à 40% du montant global.

A l'unanimité, le Conseil charge Monsieur le Maire de faire une nouvelle demande de DETR.

7- Travaux d'électricité extérieure

En prévision de la prochaine Fête Saint-Matthieu, qui sera organisée le premier week-end de Septembre, il est nécessaire de permettre le branchement (en extérieur) de tous les équipements en toute sécurité.

Le Conseil à l'unanimité décide d'approuver le devis de la société MICKA ELEC pour un montant de 2359.60 €.

8- Passage de caméras pour visualiser le circuit du tout-à-l'égout aux abords de la Mairie

Monsieur le Maire indique qu'en prévision des travaux qui vont être entrepris aux abords de la Mairie, le Maître d'œuvre a souhaité obtenir un état des lieux des canalisations afin d'éviter toute mauvaise surprise.

Le Conseil à l'unanimité décide d'approuver le devis de la SARL Vidange de la Chevalerie pour un montant de 964.50 €.

9- Autorisation au Maire de demande de subvention concours ID-MARCHE

La parole est donnée à Monsieur Touraine, qui a suggéré à Monsieur le Maire de participer au concours « Espaces publics exemplaires pour la marche ». Ce concours récompensera 5 municipalités s'engageant à favoriser la marche sur leur territoire. Un projet de voie douce reliant le rond-point des Fermes de la Calonne à l'entrée de Cormeilles est à l'étude.

Le Conseil à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à participer à ce concours.

10- Etude de devis pour le curage de la station d'épuration

Monsieur Touraine indique avoir sollicité 3 entreprises pour le curage des bassins de la station d'épuration : VEOLIA, VALBÉ et SUEZ. Le dernier des 3 devis ayant été reçu 3 heures avant le début de la réunion, et le curage étant prévu pour l'été 2026, il est décidé de reporter l'étude des 3 devis à la prochaine réunion.

11- Etude de la demande des riverains de la rue de Bréards

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal de la pétition qu'il a reçue des riverains de la rue de Bréards. Ceux-ci se plaignent de la hausse de la circulation dans cette rue, et de la vitesse excessive de certains automobilistes. Ils se plaignent également de la dégradation de la chaussée, et demandent en conséquence un accès exclusif à cette voie. Monsieur le Maire précise qu'il a abordé la question avec les gendarmes de la Communauté de Brigades de Saint-Georges-du-Vièvre.

Le Conseil, à l'unanimité, décide dans un premier temps de solliciter de nouveau le Département pour refaire un comptage des véhicules et des vitesses de circulation.

12- Achat de terrain et bornage afférent

Un habitant de la commune propose de céder, pour l'euro symbolique, un bout de son terrain jouxtant la route de la Fresnaie, à un endroit où deux voitures peuvent difficilement se croiser. La cession représenterait une trentaine de mètres, et le bornage serait à la charge de la commune.

Le Conseil, à l'unanimité, remercie cet habitant pour sa proposition, et charge Monsieur le Maire de solliciter un géomètre. Une demande de devis sera faite en Septembre.

13- Elargissement du Chemin de Cléranville

L'accès aux habitations situées à l'extrémité du Chemin de Cléranville s'avère compliqué pour certains véhicules, comme les livreurs de gaz par exemple. Il est donc prévu l'élargissement de la voie sur une soixantaine de mètres, avec replantage d'une haie.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'approuver le devis de la société BUSSY TP pour un montant de 5360.40 € TTC.

14- Recensement des travaux 2026 du SIEGE 2027

Le SIEGE recense les besoins des communes pour les travaux d'électricité à prévoir en 2027. Monsieur le Maire propose la rue des Coutures et la fin de la route de Thiberville (pose de candélabres), ainsi que le bas de la route de Blangy, où les 2 ou 3 candélabres supplémentaires seraient de la même couleur que ceux de Cormeilles (bordeaux). Afin d'éviter la pose d'un compteur électrique, la commune de Cormeilles refacturerait à Saint-Pierre-de-Cormeilles la consommation de ces 2 ou3 candélabres.

A l'unanimité, le Conseil charge Monsieur le Maire de transmettre ces souhaits au SIEGE.

15- PLUi : débat sur les orientations générales du PADD

Monsieur le Maire présente le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et indique aux membres du Conseil qu'une réunion est proposée par la Communauté de Communes le mardi 8 Juillet à 10h30. M. Delabarre fait remarquer que les terrains situés au-dessus de chez lui (route de Cavicourt) étaient constructibles dans le PLU de la commune et qu'ils ne le sont visiblement plus dans le PADD. M. le Maire répond qu'il va se renseigner.

Saint-Pierre-de-Cormeilles
Normandie

Questions et informations diverses

La Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge fait savoir que la tarification incitative pour les ordures ménagères sera mise en place au 1er Janvier 2026.

Le Judo Club de Lieurey a adressé ses remerciements pour la subvention qui lui a été accordée.

Le propriétaire du mobil-home situé sur la route de Cavicourt a bien reçu la notification qui lui a été adressée et promet de faire le nécessaire.

Pour la préparation de la Fête Saint-Matthieu, les co-présidentes du Comité des Fêtes organisent une réunion le samedi 28 Juin à 9h30.

Fin de la séance : 23h00

Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du :

Affiché le :

Le Maire,

Jacky LESAULNIER

MAIRIE DE ST PIERRE DE CORMEILLES (EURE) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le secrétaire de Séance :

Isabelle LEMOINE